

AFFAIRE N° 13

APPROBATION DEPENSES FAITES pour LEVER et REPORT à l'échelle de de PLANS pour les ECOLES.

Le MAIRE donne lecture du rapport.

Saint-Denis, le 21 Octobre 1954

Mesdames,

Messieurs,

Les travaux de lever et report à l'échelle de 5 mm et 2 mm par mètre de plans de terrain ont été exécutés, en 1953, par M. AUDRY Gilbert, Géomètre, savoir:

1°) terrain de l'école maternelle communale du Camp Ozoux, honoraires .....	25.000 Frs
2°) terrain à la Bretagne en vue d'un projet de bâtiment scolaire, honoraires .....	20.000 Frs
3°) terrain de l'école communale de Ste-Clotilde, honoraires .....	14.500 Frs
4°) terrain Me FAILLY à la Montagne en vue construction d'une école, honoraires .....	32.125 Frs
5°) terrain M. PANECHEU à la Bretagne en vue construc-	
	<u>21750 FRS</u>
	113 375 FRS
6°) terrain de l'Ecole communale de St-Francois, honoraires .....	19.550 Frs
	===== 132.925 Frs =====
Soit la somme totale de .....	

Les crédits afférents à cette dépense sont inscrits au budget supplémentaire de 1954 au chapitre XXI article 1.

En conséquence, j'ai l'honneur de vous demander, Mesdames, Messieurs de bien vouloir approuver cette dépense d'intérêt public./.

*Vu et soumis à l'approbation  
de Monsieur le Maire  
Saint-Denis, le 18 novembre 1954  
P. le Chef de D<sup>m</sup> e p. o  
Signature: R. HUSSON*

Le Premier Adjoint ff. de Maire,  
Signé: VALLON HOARAU.

Adopté à l'unanimité.

*Approuvé  
M. Denis le 18 novembre 1954  
P. le Secrétaire Général  
Signature: R. Pétit*